

II. Une République contestée mais consolidée (1885-1914)

Comment la IIIe République parvient-elle à s'implanter malgré les oppositions ?

a) La montée des oppositions (1887-1894)

1. La crise boulangiste (1887-1889)

Sur fond de crise économique et sociale, le général Boulanger rassemble de nombreux mécontents du régime parlementaire, de l'extrême gauche républicaine aux légitimistes et bonapartistes, en passant par la droite républicaine nationaliste. Les boulangistes remportent nettement quelques élections législatives partielles en 1888 et 1889. Certains craignent qu'ils commettent un coup d'État.

Les boulangistes exigent la revanche contre l'Allemagne et la transformation de la République parlementaire par la dissolution de la Chambre des députés, la révision de la Constitution dans un sens plus favorable au pouvoir exécutif et l'élection d'une Assemblée constituante. Mais les républicains font bloc, remportent les élections législatives d'octobre 1889, et le gouvernement contraint Boulanger à l'exil. La menace est passée.

2. De nombreuses contestations (années 1890)

Le scandale de Panama (1892) met en cause des députés corrompus en échange de leur soutien à la compagnie en charge de réaliser le canal de Panama. Il est révélé par le polémiste antisémite Édouard Drumont et entraîne la défaite de nombreux candidats sortants républicains aux élections législatives de 1893.

Dans l'extrême gauche anarchiste, ces révélations s'ajoutent à l'exaspération devant la misère et les inégalités sociales, et le peu de réformes engagées pour y remédier. Les anarchistes se lancent dans l'action violente et ciblent des symboles forts de la République qu'ils veulent frapper au sommet : Auguste Vaillant lance une bombe en pleine séance de la Chambre des députés en 1893, et l'Italien Caserio assassine le président Sadi Carnot dans une rue de Lyon en 1894 pour avoir exécuté Vaillant. Le pouvoir riposte par des lois qui répriment les anarchistes et restreignent beaucoup leur liberté d'expression.

b) L'affaire Dreyfus (1894-1906)

1. L'apogée des menaces contre la République

En 1894, Alfred Dreyfus, un capitaine d'origine alsacienne et de confession juive, mis en cause pour trahison au profit de l'Allemagne, est jugé et condamné au bagne par les autorités militaires. Certains membres du service de contre-espionnage découvrent dès 1896 qu'il s'agit d'une erreur judiciaire.

Au début de l'année 1898, l'écrivain Émile Zola donne une publicité considérable à cette affaire dans une lettre ouverte publiée dans L'Aurore, qui met en cause les autorités militaires et interpelle le président de la République, en tant que chef de l'État et des armées.

2. Divisions et hostilité envers la République

Le camp dreyfusard compte des hommes politiques venus de la gauche socialiste et républicaine, mais aussi des intellectuels (Bernard Lazare, Charles Péguy...) qui, comme Zola, s'engagent pour l'innocence de Dreyfus et la révision de son procès. Tous sont partisans d'une république soucieuse

VOCABULAIRE

Laïcité : principe selon lequel l'espace public doit être religieusement neutre pour garantir la coexistence de tous les croyants et non-croyants. Elle devient une valeur de la République à partir de 1905 car des républicains voient l'Église catholique comme une menace pour la République.

Anarchisme : courant révolutionnaire selon lequel la liberté passe par le rejet de toute forme d'autorité (État, Église, patron).

Intellectuel : personne exerçant une profession intellectuelle, qui met le prestige de sa fonction au service de la cause qu'il défend.

Ligue : structure politique qui défend une cause en manifestant ou par voie de presse.

Nationalisme intégral : doctrine royaliste, catholique et nationaliste prônée par la Ligue d'Action française de Charles Maurras.

avant tout de vérité et de justice. Antisémitisme : haine envers les juifs prenant appui sur de pseudo-arguments religieux, raciaux ou économiques.

Au contraire, les antidreyfusards refusent la révision et pensent Dreyfus coupable, soit par antisémitisme, soit par respect de la chose jugée, soit par confiance aveugle envers les institutions militaires, garantes d'une possible revanche contre l'Allemagne. De nombreux chefs de l'armée et dignitaires de l'Église catholique rejoignent le camp antidreyfusard, aux côtés des forces nationalistes anti-parlementaires.

L'antisémitisme et l'anti-républicanisme se déchaînent dans la presse antidreyfusarde. La Ligue d'Action française se constitue en 1898 autour de Charles Maurras et d'un programme de « nationalisme intégral » et, en 1899, Paul Déroulède, chef de la Ligue des patriotes, tente de faire marcher des soldats sur l'Élysée lors des obsèques présidentielles de Félix Faure.

3. La victoire des dreyfusards

Rejugé mais condamné avec des circonstances atténuantes par un tribunal militaire (1899), Dreyfus est finalement gracié par le président de la République. Il est réhabilité et réintègre l'armée en 1906.

c) La IIIe République réagit et réforme

1. Les républicains au secours de la République menacée

Grâce à la loi sur les associations (1901), les républicains dreyfusards forment le Parti radical (1901) en vue des élections législatives de 1902, qui voient une large victoire républicaine, amplifiée en 1906. Les radicaux dominent la Chambre et sont décidés à intensifier le combat contre l'influence de l'Église catholique hostile à la République lors de l'affaire Dreyfus.

En 1904, le président du Conseil Émile Combes fait voter l'interdiction d'enseigner aux congrégations non autorisées, après quoi les relations diplomatiques avec le Vatican sont rompues.

2. La séparation des Églises et de l'État (1905)

Les républicains radicaux et les socialistes veulent mettre fin au Concordat qui réglait les relations entre l'Église catholique et l'État depuis 1801. La préparation de la loi de séparation des Églises et de l'État est confiée au député socialiste Aristide Briand. Son texte, débattu et retouché par les députés, est voté en juillet 1905. Désormais, l'État ne nomme plus les évêques ni ne salarie aucun culte, les biens ecclésiastiques deviennent propriété de l'État et les Églises peuvent former des associations culturelles pour gérer les édifices religieux. Selon une logique de sécularisation, la laïcité devient une valeur centrale de la République française.

Si protestants et juifs ne s'opposent pas à la loi qui entre en vigueur en décembre 1905, le pape la condamne dans l'encyclique *Vehementer Nos* (fév. 1906). Il interdit aux catholiques de constituer des associations culturelles : il craint qu'en leur sein les ecclésiastiques partagent le pouvoir de décision avec des fidèles laïcs majoritaires. Les catholiques français sont encouragés à s'opposer à la loi et à son application.

Lorsque les autorités civiles entreprennent l'inventaire des biens de l'Église, des catholiques se retranchent dans les bâtiments religieux ou s'opposent à l'entrée des forces de l'ordre : c'est la crise des inventaires (1906). Ministre de l'Intérieur puis président du Conseil, Clemenceau recherche et obtient l'apaisement.